

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, Mme ANCHEN, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante d'	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Philippe GARROTE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Jean BEDECARRAX, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130409-24-DIV

ACQUISITION DE MATERIEL ET TRAVAUX DIVERS

M. MINJUZAN expose :

Matériel Informatique

Il est prévu d'acquérir ou de remplacer divers matériels informatique pour les services :

Nouveau DGS : 1 ordinateur portable et une imprimante

Médiathèque : 1 IMAC 27 pouces

Piscine : 1 tour +écran

Informatique : 1 tour, 1 écran

Service Administratif : 1 tour, 1 écran

Services Techniques : 1 tour
Urbanisme : 1 tour, 1 écran
Spanc : 1 écran
Spectacle Vivant : 1 tour, 1 écran
Restauration Scolaire : 1 écran

Tous services : divers petit matériel (claviers, souris, clés, cordons...) et 50 licences antivirus pour 2 ans.

Le coût de l'ensemble de ce matériel est estimé à 15 000 € TTC et fera l'objet d'une consultation dans le cadre de la procédure adaptée du CMP.

Piscine

Pour répondre à la demande de la Commission de Sécurité, les blocs autonomes et le disjoncteur TGBT seront mis aux normes pour un montant estimé à 6 500 € TTC.

De plus, il est prévu d'acquérir du petit matériel : sèche cheveu, escabeau, sondes.... pour un montant estimé à 2 100 €.

Petite enfance

Afin de sécuriser l'accès aux 3 structures Petite Enfance, il est prévu d'installer des gâches électriques actionnées par interphone. Montant estimé 1 200 € TTC.

Crech'ndo : la dalle extérieure devant la salle des bébés est d'une rugosité très agressive pour les jeunes enfants. Il est prévu de poser un revêtement adapté type « granisouple ». Montant estimé : 1 500 € TTC.

Ilot Mômes : le fonctionnement quotidien génère une grande quantité de vaisselle qui doit être nettoyée et désinfectée. Cela engendre de fortes contraintes d'organisation quant à l'enchaînement des cycles de lavage. L'acquisition d'un lave-vaisselle supplémentaire est à prévoir pour un coût de 3 000 € TTC.

Acquisition d'un véhicule

Le nouveau Directeur Général des Services prendra ses fonctions au 25 juin. Il convient de prévoir l'acquisition d'un véhicule de services pour un montant estimé à 12 000 € TTC.

Services Techniques

Il est prévu d'acquérir divers matériels pour répondre à des normes de sécurité au travail (triflash voiture, plateforme de travail alu, échelle, diable....) pour un montant total estimé à 1 800 € TTC.

Siège de la CCPO

Suite à des infiltrations d'eau constatées dans les locaux du siège, il convient de refaire le solin d'une cheminée. Montant estimé : 1 000 € TTC.

AERODROME

L'Aérodrome Oloron-Herrère est soumis à des servitudes aéronautiques de dégagement qui doivent être respectées par les riverains. La Direction Générale de l'Aviation Civile a fait procéder à une étude spécifique en 2011 et le rapport d'obstacles correspondant fait état d'un nombre important d'arbres à élaguer sur un certain angle d'envol ou d'atterrissage.

Les propriétaires concernés vont se voir proposer trois solutions : soit procéder eux-mêmes à l'élagage, soit la CCPO fera réaliser les travaux, le bois étant récupéré par le bûcheron ou par le propriétaire moyennant le règlement d'une somme de 26 € ou 30.00 €/HT/m3.

La commune de Herrère, quant à elle, s'est engagée à régler les dépenses la concernant.

Une première tranche d'élagage est prévue pour cette année à hauteur de 7 000 € TTC.

AIRE DE SAYETTE

Le chemin d'accès à la piste d'aéromodélisme d'Agnos s'est beaucoup dégradé lors des derniers épisodes pluvieux. Afin de gérer le mieux possible les eaux de ruissellement, il convient de prévoir la création et le curage de fossés, la mise en œuvre de deux dévers d'eaux pluviales, la réalisation de saignées et le reprofilage du parcours avec du 0/31.5. Les travaux sont estimés à 5 000 € TTC.

Les travaux ou acquisitions ci-dessus seront effectués après consultation. Les crédits nécessaires sont inscrits aux Budgets 2013 correspondants.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les acquisitions ou travaux susvisés, après consultation, et régler les dépenses correspondantes
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 09 avril 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT